

# Message du Conseil d'Etat à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise, le 1<sup>er</sup> mars 2014

## Neuchâtel - République ouverte, innovante et solidaire

Le 1er mars de chaque année, le canton de Neuchâtel se remémore la Révolution de 1848 qui, sans faire couler le sang, concrétisa son aspiration à l'indépendance, instaura la République et raffermit simultanément ses liens avec la Confédération.

Cet anniversaire trouve un écho particulier cette année, alors que le canton de Neuchâtel aspire à des changements sereins et qu'il entend renforcer ses liens avec la Confédération; et alors que la Suisse doit simultanément redéfinir comment elle entend associer chacun à sa prospérité et la façon dont elle envisage ses relations avec ses voisins européens.

Le changement dans la confiance et la sérénité, c'est le mouvement que le Conseil d'Etat s'attache à susciter depuis quelques mois, convaincu que notre petite République doit s'adapter à un environnement qui évolue constamment, et que cette évolution peut se construire patiemment avec les Neuchâteloises et les Neuchâtelois plutôt que dans un climat de crise; et en misant sur les atouts, les énergies positives et les talents bien réels qui habitent notre territoire. En affirmant aussi que, même de petite taille, notre République peut et doit jouer son rôle pour la prospérité de la Suisse, en exploitant son potentiel créatif ainsi que sa vocation de canton créateur de richesses.

C'est pourquoi, aux côtés des multiples créations culturelles célébrant le Bicentenaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération, le Conseil d'Etat a choisi de placer l'année 2014 sous le signe de l'innovation technologique, avec de nombreux évènements, au rang desquels l'inauguration de Microcity en mai prochain.

L'anniversaire de la République nous rappelle que c'est en rassemblant ses forces et en reconnaissant des droits identiques à chacun que Neuchâtel réussit par le passé à affirmer son indépendance tout en consolidant ses liens avec la Confédération. Un rappel particulièrement contemporain après le vote du mois de février écoulé où, à l'inverse, les déchirures internes au pays et les craintes laissées sans réponses ont conduit la Suisse à remettre en question ses liens – pourtant naturels – avec l'Europe voisine. Une Europe dont on oublie parfois trop rapidement qu'elle est, comme la Confédération d'alors, avant tout un espace de coopération, de solidarité et de paix, et ce depuis près de 70 ans.

Élues depuis moins d'un an, les autorités neuchâteloises souhaitent contribuer à confirmer la place de Neuchâtel comme locomotive, au niveau suisse et au-delà, dans les domaines qui ont historiquement fait notre force. On pense ici bien sûr à la microtechnique et l'innovation. On pense également à l'ouverture d'un canton résolument tourné vers ses voisins, comme l'ont récemment confirmé les tendances démographiques ou le résultat du vote neuchâtelois sur la libre circulation

des personnes, et comme l'illustre de longue date notre tradition d'accueil et d'intégration qui contribue aussi à notre prospérité et à notre capacité créatrice.

Aujourd'hui, nous souhaitons rassembler notre canton autour d'une vision partagée. Un canton apaisé et uni autour des valeurs de la République : la solidarité, la responsabilité, la coopération et l'égalité, dans le respect des différences et la recherche des complémentarités.

Vive la République!

### **Laurent Kurth**

Président du Conseil d'Etat et chef du Département des finances et de la santé

### **Alain Ribaux**

Vice-président du Conseil d'Etat et chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture

## Monika Maire-Hefti

Cheffe du Département de l'éducation et de la famille

### **Yvan Perrin**

Chef du Département du développement territorial et de l'environnement

### Jean-Nat Karakash

Chef du Département de l'économie et de l'action sociale **Séverine Despland** Chancelière d'Etat

Neuchâtel, le 27 février 2014